

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailes-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20160404_10

Séance du 4 avril 2016

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 21
- Présents : 14
- Votants : 12

Date de la convocation :
26 mars 2016

Date d'affichage :
8 avril 2016

L'an deux mil seize, le quatre avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Lydie CHANEZ (procuration à Carmen VALLET), Stéphane BERQUAND, Jérôme BORNE, Jean-Marie GIROD, Nicolas GRIFFOND.

Étaient absents : Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Anne-Marie MIVELLE a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Exploitation de la parcelle 35

Claudine QUATREPOINT et Daniel VERNEREY, intéressés par le dossier, sont invités à quitter la salle et n'ont pas pris part au vote.

M. le Maire rappelle les offres reçues pour l'exploitation de la parcelle 35 vendue en contrat d'approvisionnement :

- Éric GRIFFOND : 18,30 €/m³
- SARL QUATREPOINT : 18,50 €/m³
- Yann GRIFFOND et Denis VERNEREY : 18,80 €/m³

M. le Maire propose de voter à bulletin secret. Le résultat est le suivant :

- SARL QUATREPOINT : 9 voix
- Yann GRIFFOND et Denis VERNEREY : 3 voix

Envoyé en préfecture le 14/04/2016

Reçu en préfecture le 14/04/2016

Affiché le



ID : 039-213903313-20160404-DCM_20160404_10-DE

Par conséquent, le conseil municipal décide de retenir, à la majorité, l'offre de la SARL QUATREPOINT. Pouvoir est donné à M. le Maire pour signer les pièces nécessaires au dossier.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE